



DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE

## Démantèlement du réacteur ULYSSE – INB 18 CLI : assemblée générale

7 JANVIER 2020

Patrick Jouenne (INB 18)

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - [www.cea.fr](http://www.cea.fr)



### Démantèlement du réacteur ULYSSE – INB 18

- ▶ Réacteur de recherche (famille des Argonaut) de faible puissance 100 kW<sub>thermique</sub>
- ▶ Construit et mis en service en 1961
- ▶ Utilisé pour l'enseignement et pour l'expérimentation
- ▶ Arrêté le 9 février 2007
- ▶ Fin des opérations préparatoires à l'arrêt définitif en mars 2012 (le combustible et les sources ont été évacués)
- ▶ Décret d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'INB 18 publié au Journal Officiel le 21 août 2014 (opérations à réaliser avant le 18 août 2019)
- ▶ Autorisation de découpe du massif en béton du bloc pile : 25 avril 2017

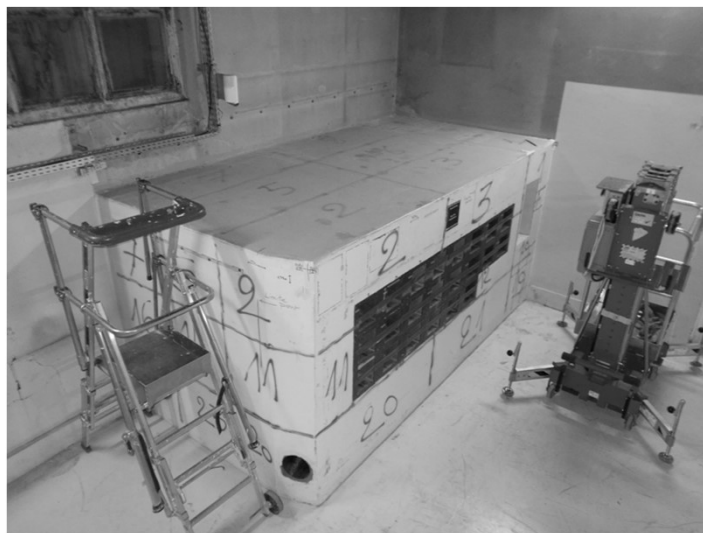
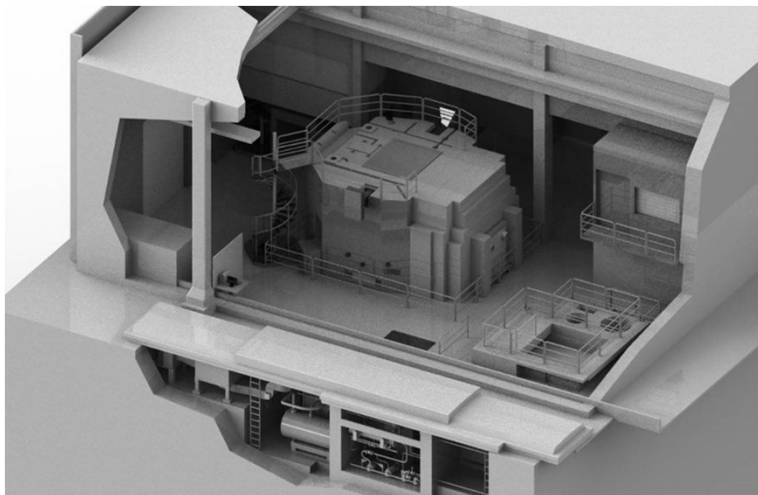
## Le démantèlement de Ulysse :

- ▶ Déchets conventionnels et déchets nucléaires de très faible activité (TFA)
- ▶ Pas de déchets sans filières
- ▶ Totalité des substances dangereuses et déchets générés évacués
- ▶ Absence de contraintes radiologiques : zone non réglementée et zone à déchets conventionnels (sans servitude)
- ▶ Radiation de l'installation de la liste des Installations Nucléaires de Base (date prévisionnelle de déclasserment : vers 2024)
- ▶ Réaménagement des locaux pour leur utilisation par l'INSTN : salles de cours et/ou travaux pratiques (ERP)

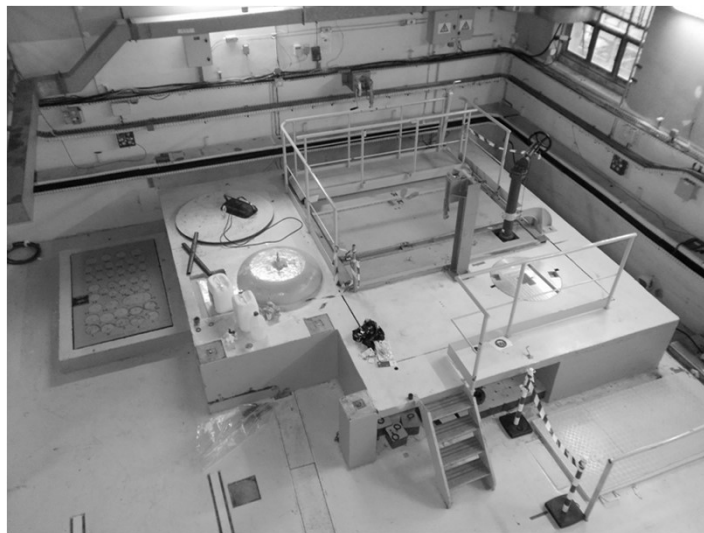
## Scénario de démantèlement

Opérations d'assainissement et de démantèlement organisées en 3 phases chronologiquement distinctes

Phases	Sous Phases	Actions
A - Chantiers conventionnels	A-0	Aménagements de chantier incluant la zone d'entreposage des déchets conventionnels
	A-1	Démontage des équipements des fosses techniques et de la cheminée
	A-2	Déconstruction du cimetière horizontal
	A-3	Déconstruction de la piscine
	A-4	Déconstruction des cimetières verticaux
	A-5	Aménagement de la zone d'entreposage des déchets TFA et FA
B - Chantiers nucléaires	B-1	Démontage de la cuve Ondine et de l'assemblage en blocs amovibles
	B-2	Démontage des équipements de la cavité cœur
	B-3	Démontage du bouchon roulant et du graphite
	B-4	Découpe du bloc pile : Zone conventionnelle Découpe du bloc pile et démolition de la sole : Zone nucléaire
C - Assainissement final	C-1	Assainissement final du hall et de la cavité sous-cœur
	C-2	Repli de chantier
	C-3	Contrôles finaux

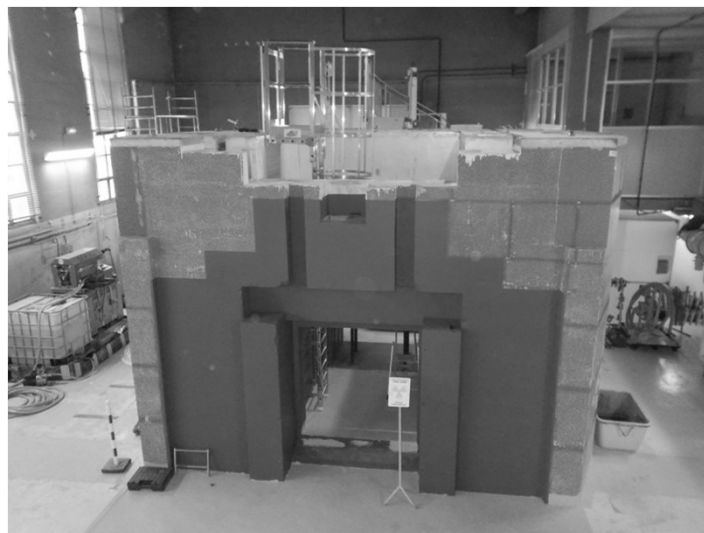






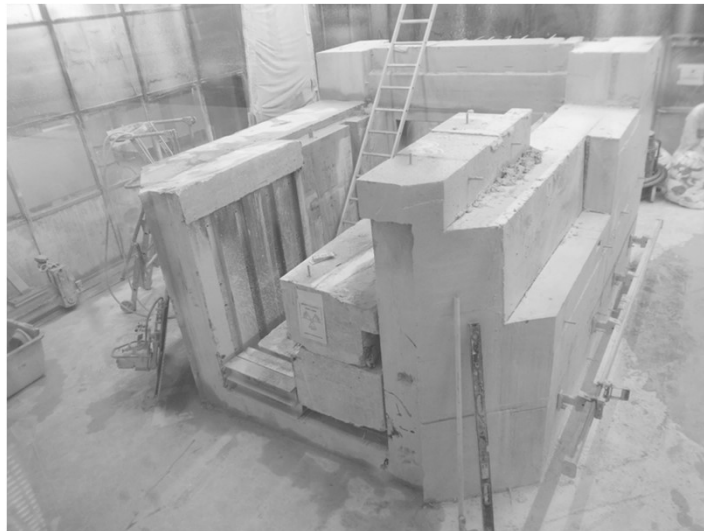






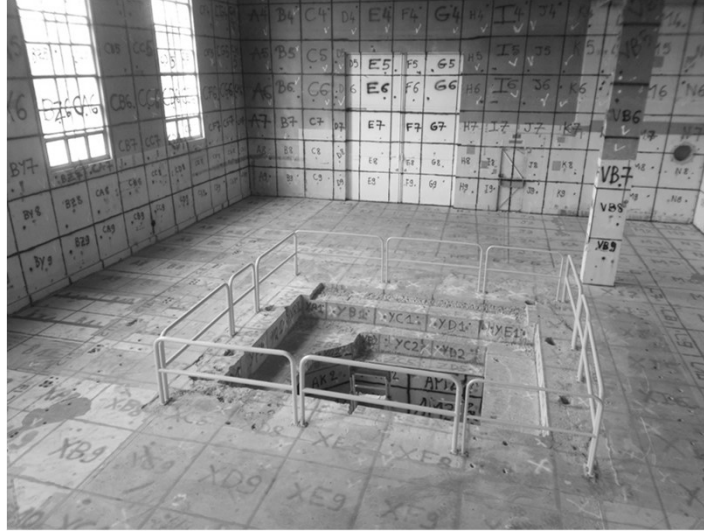








8 août 2019 : démantèlement terminé → le décret est respecté





**Merci de votre attention**

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - [www.cea.fr](http://www.cea.fr)